

Assemblée de l'Association nationale des retraités de la SRC

Région de la capitale nationale et du Nunavut

(Ce devait être l'AGA, mais l'absence de quorum l'a transformée en assemblée d'information)

8 décembre 2020

10 h

Par Zoom

Présents

Conseil d'administration régional

Kerry Adams – président

Suzanne Cunningham – vice-présidente

Ann Vachon – trésorière

Denise Genge

Edith Cody-Rice

Ellen Chassé

Marie Jutras

Yvonne Lavallée

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée – 10 h
2. Mot de bienvenue et présentation des membres du conseil d'administration
3. Observation d'un moment de silence pour honorer les membres décédés depuis notre dernière assemblée.
4. Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui
5. Approbation du procès-verbal de notre dernière assemblée du 16 octobre 2019
6. Rapport du président
7. Règlements approuvés
8. Rapport de la trésorière

9. Résultats du sondage auprès des membres
10. Nouveaux membres du conseil d'administration
11. Avantages sociaux, Fonds d'aide spécial, pourparlers avec la SRC/CBC – conférencier invité, Dan Oldfield
12. Date de l'assemblée de l'année prochaine
13. Ajournement

Procès-verbal de l'assemblée

Président – Kerry Adams

- A ouvert l'assemblée
- A souhaité la bienvenue aux membres et a indiqué qu'il n'y avait pas quorum, en conséquence, la présente sera une assemblée d'information plutôt qu'une AGA juridiquement contraignante
- A présenté les membres du conseil d'administration actuel
- A fait observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours de la dernière année

Paul Gaffney a remercié Peter Foisy d'avoir tenu la liste des membres décédés.

Rapport du président – Kerry Adams

- L'année a bien commencé avec la dernière AGA et le dîner de Noël
- Le conseil d'administration a élaboré un plan
- Lorsque la COVID-19 a frappé, le conseil d'administration s'est réuni par Zoom, mais les réunions des membres ont été continuellement reportées
- Le conseil d'administration
 - a tenu un clavardage par Zoom avec une bonne présence;
 - a mené un sondage auprès des membres;
 - a complété les nouveaux règlements;
 - a commencé à planifier des initiatives conjointes avec d'autres associations de retraités.
- Nous avons perdu quatre membres du conseil d'administration et nous avons besoin de nouveaux membres
- Le recrutement est la tâche la plus ardue. Le président national a rencontré la présidente de la SRC/CBC, Catherine Tait, mais les progrès sont lents.
- Le conseil d'administration souhaiterait que les syndicats se joignent à nous pour présenter des séminaires.
- Suzanne Cunningham a envoyé un sondage à tous les membres de la région.
- Les membres de la région ont été invités à se joindre à ceux de la région de Durham pour une présentation par le D^r Brian Goldman.
- Kerry a remercié chacun des membres du conseil d'administration et le reste des membres.

Règlements

Kerry a présenté les nouveaux règlements à des fins de discussion et il a demandé s'il y avait des questions. Il n'y en a eu aucune.

Rapport de la trésorière – Ann Vachon

- Le rapport n'a pas été vérifié puisque le comité de vérification n'a pu se réunir en personne pour examiner le rapport financier annuel et il n'a pas non plus été approuvé puisqu'il ne peut y avoir de vote en l'absence de quorum.
- Ann a lu les points saillants du rapport de la trésorière, qui a été distribué en même temps que l'ordre du jour. À la fin de septembre 2020, la région avait un solide solde en banque de 10 450,17 \$.
- Le conseil d'administration ne compte pas faire de placement à court terme avec cet argent.
- Il est possible que nous réduisions les frais pour les dîners.
- Le conseil d'administration souhaiterait joindre les membres qui ne viennent jamais aux dîners ni à aucun de nos événements.
- Kerry a déclaré que 20 % des membres habitent à l'extérieur de la région d'Ottawa. Le conseil d'administration cherche des moyens de joindre certains de ces membres.
- Pour le moment, la plupart des dépenses sont consacrées à la traduction de documents.
- Ann a demandé le remboursement du dépôt de 500 \$ pour l'AGA qui devait se tenir au Centre RA.

Résultats du sondage auprès des membres – Suzanne Cunningham

Suzanne a remercié Suzie Bougie pour les traductions

- 23 % des membres ont répondu au sondage.
- 130 versions papier du sondage ont été envoyées avec une enveloppe-réponse.
- Répondre au sondage demandait moins de 5 minutes.
- Son but était de découvrir ce que souhaitent les membres.
- Le sondage comportait quatre volets principaux :
 - La première partie traitait de la participation des membres. Le conseil d'administration est entièrement composé de bénévoles et nous apprécions toute participation.
 - La deuxième partie traitait des communications : à quel moment et comment souhaitez-vous avoir de nos nouvelles, et que voulez-vous savoir.
 - La troisième partie traitait du type d'événements que vous souhaitez que nous organisions.
 - La dernière partie vous demandait des suggestions sur les meilleures façons d'attirer de nouveaux membres.
- La question au sujet des appels d'anniversaire a révélé que certaines personnes les adorent, tandis que d'autres préféreraient recevoir un courriel plutôt qu'un appel téléphonique.
- Une question demandant où les membres obtiennent leur information a révélé que la plupart d'entre eux l'obtiennent dans le bulletin *Communiqué*, puis lors des séances de questions avec le conseil d'administration. Les membres aimeraient avoir plus d'information sur les pensions, les enjeux relatifs à la pension et les avantages sociaux.

- 20 % de nos membres habitent à plus de 75 km d'Ottawa. Il y a un peu plus d'une vingtaine de membres dans la région de Kingston. Ces derniers ont indiqué qu'ils aimeraient avoir des séances d'information. Nous avons espéré en organiser une pour les membres de la région de Kingston, mais ces plans ont été remis en raison de la COVID-19.
- Les résultats du sondage ont indiqué qu'un certain nombre de personnes aimeraient participer à une excursion à Kingston. Nous examinons donc la possibilité d'organiser des séances à Kingston et nous aimerions y inclure les membres de la région de Durham qui habitent près de Kingston et qui pourraient être intéressés.
- Le sondage faisait une distinction entre des événements d'apprentissage et des activités sociales. Le principal sujet d'intérêt était le « bien-être »; l'activité sociale la plus populaire était un dîner à la pizza.
- La partie du sondage qui portait sur l'approche aux non-membres a révélé que vous souhaitez que nous continuions à les inviter aux événements. Les médias sociaux sont également un bon moyen de les joindre.
- Nous accueillons volontiers les contacts par courriel des membres.

Discussion

Simon Gardner a demandé si nous sommes toujours confrontés à une crise de recrutement.

Suzanne a répondu que le recrutement reste une priorité et un problème à la fois. Une partie des difficultés réside dans l'accès limité à la SRC/CBC et aux représentants des syndicats.

Simon a déclaré qu'il a essayé d'approcher d'autres employés de la SRC/CBC de la région d'Ottawa.

Suzie a déclaré avoir envoyé le plus récent numéro du bulletin national *Contact* à tous les retraités et que cela s'était traduit par l'inscription d'une centaine de nouveaux membres.

Suzanne a indiqué que la meilleure recommandation découlant du sondage était de continuer à inviter les non-membres aux événements.

Tony Manera a déclaré avoir découvert qu'il existe un groupe Facebook des employés de la CBC.

Pourrait-on l'utiliser pour les sensibiliser à l'existence de l'Association et des raisons pour lesquelles ils devraient y adhérer?

Kerry a indiqué être membre de ce groupe depuis qu'il a pris sa retraite. Ses membres sont principalement de la région de Toronto. Ils ne connaissaient pas l'ANR et il y a reçu un certain nombre de questions au début, mais l'intérêt a diminué par la suite. Si vous leur envoyez des informations au sujet de n'importe quel endroit, le groupe les publiera volontiers. Nous avons des contacts avec eux. Cette page Facebook est un groupe fermé.

Friends of the CBC est une autre page Facebook. Ce n'est pas un groupe fermé. Rien ne nous empêche de créer un groupe pour la région de la capitale nationale.

Suzanne a déclaré que nous savons qu'il existe des groupes sociaux et d'autres groupes d'anciens employés qui se réunissent et que nous souhaitons rencontrer afin de leur parler de l'ANR.

Tony a indiqué que pour les fins de l'adhésion à l'ANR, il importe peu qu'un groupe soit basé dans une région en particulier.

Fran Cutler a demandé si nous avons des membres au Nunavut. Elle a fait remarquer que le ministre de la Santé du Nunavut est un ancien employé de la CBC,

Ann a répondu qu'il y a deux membres actifs au Nunavut.

Suzie a indiqué que l'Association au Québec a lancé une page Facebook et qu'il faut être membre de l'ANR pour y adhérer. Cette initiative a attiré un certain nombre de nouveaux membres.

Tony a déclaré que si l'un des buts d'une telle page Facebook est d'essayer de recruter de nouveaux membres, il est contreproductif d'en exclure les non-membres.

Kerry a fait remarquer que bien qu'il s'agisse d'une excellente idée, nous avons besoin que les membres locaux demeurent actifs. Pour le moment, nous n'avons pas la capacité de nous occuper de sensibilisation par l'intermédiaire des médias sociaux.

Suzanne a déclaré qu'il y a trois groupes auxquels nous nous intéressons pour recruter de nouveaux membres :

- Les non-membres déjà retraités (49 %)
- Les 2 000 retraités qui ont différé leur pension
- Les futurs retraités

Kerry a invité les membres à se joindre au conseil d'administration, bien que nous ne puissions pas tenir d'élections puisque nous n'avons pas un quorum.

Tirage de cartes-cadeaux – Ann Vachon

La valeur des cartes-cadeaux est de 25 \$ – épicerie Farm Boy, restaurants Ultimate et LCBO.

Gagnants : Suzie Bougie, Debra Alves, Marc Wilson, Patricia St-Germain, Tim Cairns, Paul Morrisette, Laurie Braden, Betty Ward, Shelley Dunlop, Fran Cutler.

Membres en général : Claire Couture, Helen McKenzie (Ellen), Ken Ross, Roger Rousseau, Patricia Hull, Susan Toccalino, Janet Evans Wright, Charles Dussault, Paul Letellier, Denis Ricard.

Conférencier invité : - Dan Oldfield

Dan a traité de trois sujets distincts :

- Le régime d'assurance maladie complémentaire de l'ANR
- Le Fonds d'aide spécial
- Le protocole d'entente entre l'ANR et la SRC/CBC sur le partage de surplus de la caisse de retraite

Régime d'assurance maladie

- Entièrement financé par les retraités. Il a fait l'objet d'un examen sérieux il y a quelques années à la suite d'une crise. L'objectif d'offrir un régime complet à un coût abordable a été atteint.
- Les primes sont basées sur l'argent dépensé pour offrir des avantages.

- Nous offrons fondamentalement sept régimes différents puisque les avantages varient d'un endroit à l'autre.
- Nous aurons une augmentation des primes.
- Avec les révisions, nous avons créé un surplus pour le régime original, que nous avons été en mesure d'appliquer au coût des primes pour la prochaine année.
- Nous progressons vers un taux national des primes, ce qui est la norme pour ce genre de régime. L'arrangement actuel est particulièrement injuste pour les régions plus petites où une ou deux réclamations catastrophiques peuvent entraîner une hausse substantielle des primes.
- Même si les primes sont appelées à augmenter, personne ne sera laissé pour compte au cours de la prochaine année.
- Le but est d'offrir le meilleur régime possible au meilleur taux possible.

Fonds d'aide spécial (FAS)

- Le FAS est une entité distincte, qui a été formée à partir d'un groupe de fonds connus sous le nom de dépôts de fonds. Il a été assemblé il y a une vingtaine d'années à partir de cagnottes détenues par diverses compagnies d'assurance. Ces montants ont été regroupés dans un fonds qui vaut environ 6 millions de dollars à l'heure actuelle.
- Il alimente le FAS et le projet de bien-être.
- Le FAS existe pour aider à couvrir des dépenses médicales reconnues comme légitimes par l'ARC, mais qui ne sont pas couvertes par le régime d'assurance maladie des retraités.
- Il n'est pas accessible aux personnes qui ne participent pas à un régime d'assurance maladie complémentaire.
- Le FAS a fourni aux membres plus d'un million de dollars pour des appareils auditifs.
- Chaque retraité a droit de recevoir un maximum à vie de 12 500 \$.
- La SRC/CBC a récemment décidé d'abandonner la procédure d'évaluation et de qualification des réclamations et elle cherchait à transférer cette responsabilité à la Canada Vie. Étant donné que la manière dont le FAS est actuellement administré prévoit une certaine souplesse pour des motifs de compassion, nous souhaitons la préserver.
- Cet argent n'appartient pas à la SRC/CBC, c'est de l'argent des employés et des retraités.
- Les changements que la SRC/CBC souhaitait apporter auraient éliminé toute supervision de la part de la Société. La SRC/CBC affirmait ne plus vouloir consacrer du temps et des ressources à l'administration du FAS.
- Lors de la dernière réunion du CCAS, il a été convenu d'entreprendre des discussions entre la SRC/CBC, la compagnie d'assurance et l'Association des retraités afin que ce soit cette dernière qui assume l'administration du FAS.
- Le FAS se poursuit donc, mais il y a des retards dans le paiement des réclamations en raison de cet enjeu relatif à son administration.

Discussion

Suzie a fait remarquer que les fonds ne peuvent pas être avancés avant un achat. La règle est que l'article doit d'abord être acheté et des reçus fournis.

Dan a indiqué qu'en général, la plupart des demandes sont traitées conformément aux lignes directrices.

Simon Gardner a demandé s'il fallait demander une approbation préalable.

Dan a indiqué que non.

Suzie a déclaré que la limite pour les appareils auditifs est de 2 200 \$ par année tous les cinq ans.

Laurie Braden a précisé qu'il faut présenter une demande dans les 15 mois suivant un achat pour être admissible.

Régime de retraite

- Notre régime de retraite est actuellement bien administré.
- Il protège les pensions contre l'inflation jusqu'à un maximum de 2,7 % par année.
- Le régime de la SRC/CBC est un régime à maturité, ce qui signifie que la plupart des prestations versées proviennent des placements, et non pas des cotisations.
- Nous avons actuellement 9 000 retraités, un nombre plus grand que celui des employés.
- Nos placements procurent des rendements plus élevés que les points de référence établis.
- Il y a une dizaine d'années, en 2009, la SRC/CBC, les syndicats et l'ANR en sont venus à une entente.
- Une partie de cette entente visait l'établissement d'un fonds pour compenser le coût futur des primes d'assurance maladie.
- L'autre partie portait sur le partage d'éventuels excédents. Un excédent est jugé partageable seulement s'il excède de 105 % les passifs du régime.
- Il y a deux calculs pour déterminer un excédent :
 - La valeur comptable sur la base de la continuité de l'exploitation, 150 %
 - Sur la base de la solvabilité – maintenant à 98 %, en léger déficit.
- Après cela, l'excédent est partagé moitié-moitié.
- La SRC/CBC adopte maintenant la position selon laquelle cette entente conclue de bonne foi est caduque. L'affaire va être soumise à l'arbitrage.

Future assemblée

Kerry a suggéré de tenir une assemblée générale annuelle dans la semaine du 15 au 19 novembre 2021.

Ajournement :

Proposé par Kerry Adams

La séance a été levée à 12 h 24